



Compte rendu du Conseil Municipal Commune de Saint Martin de Boscherville du 19 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf juin à vingt heures quarante-cinq

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Grange en séance publique sous la Présidence de Sylvie BOURGAIS, Maire

Etaient présents : Françoise CALLONNEC L'HENAFF, Loétitia CHAUVIN, Frank COLLIAUX, Pierre DE BEAUPUIS, Lucie DORANGE, Annette FOUCART, Sylvain GODU, Fabien GRAS, Francine LANSSADE, Jean-Charles MASTROIENI, Isabelle PESQUET, Catherine PHILIPPE, Renaud SAINT

Absents excusés : Jean-Paul COLANGE ayant donné pouvoir à Fabien GRAS,
Bertrand DEMEILLIERS ayant donné pouvoir à Frank COLLIAUX,
Maxime HINFRAY ayant donné pouvoir à Sylvie BOURGAIS,
Béatrice LEFRANÇOIS ayant donné pouvoir à Sylvain GODU
Mathilde LERONDEL ayant donné pouvoir à Pierre DE BEAUPUIS

Formant la majorité des Membres en exercice

Secrétaire : Lucie DORANGE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2025

Approuvé à l'unanimité.

Budget Principal – Approbation du Compte Financier Unique 2024

Considérant que Madame le Maire n'a pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 du budget Principal de la commune de Saint Martin de Boscherville.

Ecole – Versement des attributions 2025 pour la coopérative scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement à l'école des sommes allouées à la coopération scolaire pour l'année 2025.

Monument aux Morts – Demande de subvention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** les travaux présentés,
- **autorise** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Seine Maritime,
- **confirme** l'inscription des dépenses au budget primitif 2025.

Dénomination de la nouvelle salle du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme la nouvelle salle du Conseil Municipal et salle des mariages de la commune de Saint Martin de Boscherville, salle Hubert SAINT.

Compte rendu du Conseil Municipal
Commune de Saint Martin de Boscherville
du 19 juin 2025

Métropole – Avis sur le rapport de la CLECT du 12 mai 2025 relatif au transfert de la piste d'athlétisme de Sotteville-les-Rouen

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable sur le rapport de la CLECT du 12 mai 2025.

SCIC bois énergie – Entrée de la commune au sociétariat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** d'approuver l'entrée au capital de la SCIC sous les conditions indiquées dans la présente délibération, à hauteur de 5 parts, soit à hauteur de 500 euros ;
- **décide** d'approuver la participation active de la Commune de Saint Martin de Boscherville dans les instances de gouvernance de la SCIC ;
- **désigne** Fabien GRAS comme représentant de la commune au sein de la gouvernance de la SCIC et lui délègue son pouvoir pour prendre part aux décisions de la SCIC au titre de la Commune ;
- **autorise** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à la formalisation de ces décisions.

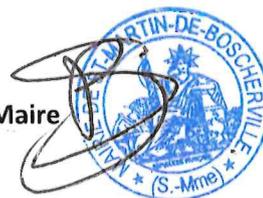
ALTERN (Agence Locale de la Transition Energétique Rouen Normandie) – Acquisition de parts sociales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de solliciter l'adhésion de la Commune de Saint-Martin-de-Boscherville à la SPL ALTERN par le rachat de 4 actions de 500 euros auprès de la Métropole Rouen Normandie ;
- **d'inscrire** les crédits permettant l'entrée au capital de la commune, à savoir 2 000 € ;
- **de désigner** Fabien GRAS pour siéger en Assemblée Spéciale permettant une représentation des actionnaires minoritaires en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale ;
- **d'autoriser** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents.

Levée du conseil municipal à 22h06

Sylvie BOURGAIS, Maire



Le Procès-Verbal relatant la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2025, sera publié ultérieurement sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage.